# Cotisations - Recouvrement

*L'application '**Cotisations-Recouvrement**' permet d'assurer la tenue et la gestion des comptes cotisants depuis la prise en charge des déclarations des rémunérations jusqu'au recouvrement des sommes dues avec deux éclairages :*

- *un éclairage de gestion destiné aux responsables techniques du département des Employeurs*
- *un éclairage comptable intégré fournissant une comptabilité tiers strictement alignée*

Cette application renferme les principales fonctionnalités permettant aux utilisateurs d'assurer :

- l'appel à cotisation personnalisé au niveau du cycle et de la forme (vierge ou pré-remplie) par régime : grandes entreprises, régime normal, Assurés volontaires, gens de maison et par cycle : mensuel, trimestriel, annuel
- le traitement des réceptions des déclarations récapitulatives et détaillées avec production des accusés de réception, le pointage et la validation
- le traitement des mises en demeure et de leur validation
- le traitement des déclarations électroniques
- les taxations d'office, et le traitement des pénalités et des majorations de retard
- la gestion des comptes cotisants, depuis la prise en charge et l'affectation des paiements, le traitement des arriérés des cotisants et leur relance jusqu'à la production des balances et des situations de recouvrement
- la génération, alimentation, mise à jour et gestion des comptes individuels en vue de l'historisation des salaires par Assuré déclaré, base de tout décompte et liquidation des prestations techniques
- la comptabilisation automatique des opérations liées aux déclarations et aux paiements, et un module de prise en charge des opérations diverses
- un module de reprise d'ouverture des soldes
- un module de prise en charge des contrôles des cotisants

Les particularités de cette application sont :
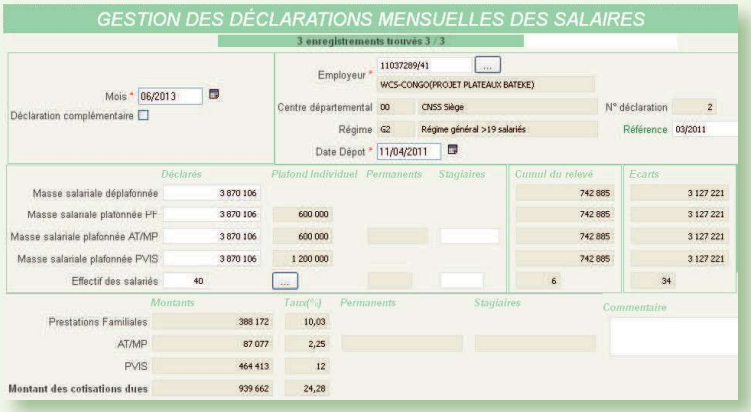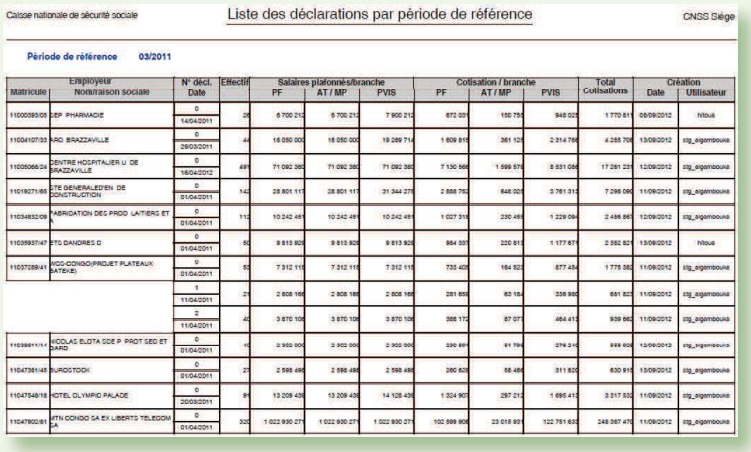
- intégration totale à la comptabilité Tiers permettant d'obtenir la même situation au niveau du département de gestion des Employeurs et au niveau de la comptabilité
- intégration à l'application Trésorerie pour ce qui est de la prise en charge des paiements aux guichets ou différés
- paramétrage externe des taux, plafonnements et des opérations par branche technique et des imputations comptables associées